

Meng Landwirtschaft  
Mäi Choix!  
www.meng-landwirtschaft.lu



GREENPEACE  
LUXEMBOURG



Destinataires :

Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ;  
Ministre de la Santé ;  
Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ;

Aux députés membres de commissions parlementaires

- de la Santé et des Sports ;
- de l'Économie, de la Protection des consommateurs et de l'Espace ;
- de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ;
- de l'Environnement, du Climat, de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire ;

Aux députés européens

Luxembourg, le 6 avril 2022

**Objet : Règlement européen sur la réduction des pesticides et solutions à long terme en matière de sécurité alimentaire, de restauration de la biodiversité et de la protection du climat.**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,  
Madame la députée, Monsieur le député,  
Chers membres du Parlement européen,

En octobre 2021, le Mouvement Écologique, natur&ëmwelt a.s.b.l. et Greenpeace Luxembourg – membres de la plateforme *Meng Landwirtschaft* –, se sont réjouis du succès obtenu par l'initiative citoyenne européenne "Sauvons les abeilles et les agriculteurs". Une initiative soutenue par les trois organisations luxembourgeoises, la plateforme *Meng Landwirtschaft* et plus de 100 autres ONG européennes. L'initiative – signé par 1,2 millions de citoyens – a demandé, d'ici 2030, une réduction de 80 % des pesticides synthétiques et leur élimination totale d'ici 2035 afin de répondre aux crises de la biodiversité et de la santé. Plus de 5.250 citoyens luxembourgeois ont signé cette initiative européenne.

La Commission européenne a reporté la proposition du règlement européen sur la réduction des pesticides qui aurait dû être présentée le 23 mars, en même temps que des objectifs contraignants de restauration de la nature. Nous vous demandons d'utiliser votre influence en Europe pour remettre ce processus sur les rails au plus vite.

En effet, le dossier est plus urgent que jamais : depuis l'invasion russe en Ukraine, des lobbies instrumentalisent la situation et ses répercussions sur l'approvisionnement en produits agricoles, notamment en céréales provenant de l'Ukraine et de la Russie, pour empêcher la réforme de l'agriculture intensive, grande consommatrice de carburants et de produits chimiques.

Nous vous enjoignons d'écouter les citoyens européens et de ne pas céder aux offensives de l'agro-industrie car nous avons besoin d'un règlement ambitieux respectueux du droit à un environnement sain<sup>1</sup> et garant d'une alimentation saine sur le long terme.

Les risques de pénuries alimentaires ne trouveront pas leur solution dans une approche court-termiste, ni dans le sacrifice de la restauration de la biodiversité et de la protection du climat. En effet, dans les pays riches plus de 60% des céréales sont destinées à l'alimentation animale, ainsi que la production d'agrocarburants. L'UE importe des céréales d'Ukraine et de Russie pour nourrir le bétail qui, à terme, est principalement exporté vers des pays tiers. Ce système est très inefficace et repose exclusivement sur des céréales bon marché, dont la production n'est pas soumise à la réglementation européenne et qui sont donc produites avec de grandes quantités de pesticides et d'engrais de synthèse, ce qui nuit à la santé des citoyens et à la biodiversité.

La commission européenne a d'ailleurs envoyé un message urgent au Luxembourg (décembre 2020), afin de réorienter l'agriculture nationale vers une production moins intensive de lait et de viande. La réduction du cheptel qui induira une réduction de l'utilisation de céréales pour l'alimentation animale permettrait de pallier le déficit de disponibilité céréalière consécutive de l'invasion de l'Ukraine.

**Affaiblir les normes environnementales ou détruire des pelouses riches en biodiversité pour augmenter la production à court terme n'est en aucun cas la solution !** Au contraire. Accélérer la perte de biodiversité d'avantage va augmenter la pression sur l'approvisionnement alimentaire à moyen et long terme.

D'autre part, à l'heure des sanctions contre la Russie, le Luxembourg (et l'UE) devraient, pour intensifier leur production agricole, augmenter leur approvisionnement en engrais, alors que cet approvisionnement repose majoritairement sur des hydrocarbures venus d'Ukraine et de Russie dont les coûts explosent et dont la disponibilité n'est pas garantie et qui, de surcroît, iraient à l'encontre des efforts de l'UE pour réduire son approvisionnement en pétrole et gaz naturel en provenance de Russie !

---

<sup>1</sup> La Déclaration des Nations Unies sur les droits de paysans et autres personnes travaillant en zones rurales adoptée en 2018 avec la voix du Luxembourg, consacre un droit à un environnement sain (article 18), indépendamment d'autres droits, se suffisant à lui-même en tant que droit humain pour les paysan-nes. Le fait d'être ainsi reconnu est aussi une avancée pour le droit international. Cette reconnaissance permet d'étendre son champ d'action aussi bien à d'autres catégories de populations qu'à tous les États.

**La hausse actuelle des prix des céréales et les messages alarmistes des lobbies de l'agriculture industrielle soulignent la fragilité du modèle agricole dominant de l'UE. Cette crise souligne à quel point une réforme systémique de l'agriculture européenne est indispensable.**

Notre dépendance à l'égard des engrais et pesticides de synthèse et des importations d'aliments pour animaux est une source majeure de faiblesse pour notre agriculture et il est du devoir de nos décideurs d'améliorer cette situation.

Le règlement sur la réduction des pesticides remplacera la directive de 2009 sur l'utilisation durable des pesticides, dont l'objectif était de :

- N'utiliser les pesticides chimiques de synthèse qu'en dernier recours, en commençant par les bonnes pratiques agricoles et la lutte intégrée contre les ravageurs, en donnant la préférence aux alternatives non chimiques ou aux pesticides à faible risque.
- Mettre en œuvre des mesures d'atténuation strictes, y compris des zones tampons.
- Réduire les volumes d'utilisation des pesticides.
- Remplacer les produits les plus dangereux ou très toxiques par des substances moins préoccupantes.
- Protéger les personnes vulnérables.

La plupart des pays de l'UE n'ont pas mis en œuvre cette directive. Elle a donc eu un impact limité :

- La très grande majorité des agriculteurs continue à privilégier l'usage de pesticides aux alternatives non chimiques.
- L'utilisation de pesticides n'a pas diminué.
- La plupart des pesticides les plus toxiques (« candidats à la substitution »), qui auraient dû être éliminés depuis longtemps, sont toujours autorisés.
- L'idée de départ était de recourir à la lutte intégrée contre les ravageurs avec des pratiques telles que la rotation des cultures, les cultures de couverture, l'utilisation de zones tampons pour stimuler la lutte naturelle contre les ravageurs, le désherbage mécanique et toutes les autres pratiques agronomiques disponibles, l'utilisation de pesticides n'intervenant qu'en dernier recours. Toutefois, ces pratiques ne sont appliquées qu'à petite échelle, notamment dans l'agriculture biologique.
- Les connaissances des agriculteurs de l'UE sur les alternatives non chimiques et les méthodes préventives de lutte contre les ravageurs n'ont pas augmenté de manière significative.

Nous avons donc perdu 13 ans depuis l'introduction de la directive.

Il est désormais extrêmement urgent d'agir rapidement, car :

- La biodiversité est au bord de l'effondrement (IPBES 2019), ce qui menace gravement l'avenir de notre alimentation, de nos moyens de subsistance, de notre santé et de notre environnement (FAO 2019).
- Nous avons perdu jusqu'à 75% de la population d'insectes au cours des 30 dernières années, la vie aquatique souffre et de nombreux oiseaux ont disparu. La vie du sol, base de sa fertilité, a été gravement atteinte par les nombreux résidus de pesticides auxquels elle est exposée.
- Les pesticides sont omniprésents, même dans les zones où ils ne sont pas appliqués. Ils s'accumulent dans le sol, ils polluent et se répandent dans l'eau et dans l'air. Dans de nombreuses régions d'Europe, la qualité de notre air et de nos eaux de surface est bien inférieure aux niveaux requis.
- De plus en plus de recherches scientifiques concluent à l'existence d'un lien étroit entre pesticides et cancers, ainsi qu'à des dommages occasionnés au cerveau conduisant à des maladies comme Parkinson.

Il est urgent de prendre des mesures beaucoup plus ambitieuses pour diminuer l'usage (et les risques) des pesticides de synthèse afin de lutter contre la crise de la biodiversité et de la santé, et pour garantir une production durable d'aliments sains. Les pesticides doivent être traités comme des substances nocives et la réglementation doit être améliorée.

Par conséquent, nous vous demandons de prendre les mesures suivantes :

- Contribuer à améliorer la législation sur la réduction des pesticides.
- Soutenir des objectifs contraignants en vue d'une élimination totale, comme l'ont demandé 1,2 million de citoyens de l'UE dans l'ICE "Sauvons les abeilles et les agriculteurs".
- Utiliser les subventions de la PAC et mobiliser des ressources financières supplémentaires pour aider les agriculteurs à effectuer la transition nécessaire vers une agriculture sans produits toxiques. Lier le financement de la PAC aux objectifs de réduction des pesticides.
- Retirer immédiatement tous les pesticides hautement dangereux du marché.
- Mettre fin aux dérogations permettant de continuer à utiliser les pesticides interdits.
- Interdire sans exception l'importation de produits contaminés par des pesticides non approuvés, ou contenant des résidus de pesticides dépassant les limites maximales de résidus autorisées par l'UE. Cela permettra de créer des conditions de concurrence équitables pour les agriculteurs. L'analyse du "rapport annuel - campagne de contrôle relative aux teneurs en résidus de pesticides dans les produits d'origine végétale, aliments destinés aux nourrissons et enfants en bas âge et produits d'origine animale 2020 » effectué par le Ministère de la Santé, montre que 52,2% des échantillons issues

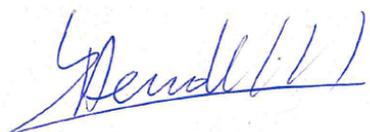
de l'agriculture conventionnelle contenaient des résidus. 5,2 % des produits conventionnels analysés ont dû être retirés du marché pour cause de dépassement des limites maximales de produits phytosanitaires autorisées. Plus de 115 substances différentes ont été détectées dans les échantillons ! Parmi les 8 substances actives les plus fréquemment trouvées (6 fongicides et 2 insecticides) se trouvent certaines qui sont considérées comme très dangereuses selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le rapport du Ministère de la Santé omet malheureusement de mentionner un autre chiffre important : dans 25 % des échantillons, on a révélé des résidus de substances actives qui ne sont pas autorisées dans l'UE ! Les interdictions d'utilisation sont généralement imposées lorsqu'il est prouvé que les substances actives sont considérées comme hautement nocives pour la santé ou l'environnement.

- La crise de la biodiversité est un problème mondial : Il faut mettre fin à l'exportation par l'UE de pesticides interdits d'usage chez nous.
- Faire de la fréquence d'application des pesticides le principal indicateur de suivi de l'objectif de réduction des pesticides plutôt que les statistiques de vente de pesticides. L'indicateur de risque harmonisé 1 (HR1) est inadapté au suivi de la réduction de l'utilisation et des risques liés aux pesticides.
- Garantir l'usage de statistiques appropriées sur l'utilisation des pesticides.
- Réformer la législation sur la commercialisation des semences de telle sorte que la mise en culture de variétés capables de se développer sans produits chimiques ne soit plus contrainte, ni par des limites de quantité imposées à la vente des semences, ni par des critères stricts d'homogénéité ou de stabilité.

Chaque pays décidera de sa position et réagira à la proposition. Nous vous demandons de veiller à ce que le Luxembourg prenne toutes les mesures nécessaires pour restaurer la biodiversité et prévenir les dommages à la santé, à l'eau et à l'environnement, pour récompenser les agriculteurs qui travaillent avec la nature et garantir des prix équitables pour une alimentation saine.

Nos membres et sympathisants, ainsi que les citoyens qui ont signé l'initiative "Sauvons les abeilles et les agriculteurs", suivront avec intérêt ce qu'il advient de leurs demandes. Nous vous demandons de prendre en considération ces demandes et de faire en sorte que l'utilisation des pesticides devienne une exception plutôt que la norme.

Raymond Aendekerck,  
Directeur Greenpeace Luxembourg



Blanche Weber  
Présidente Mouvement Ecologique



**Contact :**

- **Roger Dammé – Mouvement Écologique**  
Mail : natur@oeko.lu  
Tél.: +352 691 196 303
- **Raymond Aendekerk – Greenpeace Lëtzebuerg**  
Mail: raymond.aendekerk@greenpeace.org  
Tél.: + 352 661 54 62 52
- **Selma Weber – natur&ëmwelt a.s.b.l.**  
Mail: s.weber@naturemwelt.lu  
Tél.: +352 29 04 04 311